

## Luminus Essential Gaz

(janvier-mars 2020)

Conditions particulières : (GEC2.0)

Consommateurs : résidentiels Type d'énergie : gaz

Durée du contrat : 1 an

# **VOS AVANTAGES:** Économie **Facilité Service** Vous gérez votre compte et vos Vous bénéficiez des baisses des prix Une qualité qui nous vaut 5 étoiles factures dans My Luminus, votre du marché. de la part du régulateur. zone client en ligne. **SERVICES INCLUS:** My Luminus Votre espace client pour gérer tous vos services en ligne. **VOS PROMOS:** 1.250 kW - 10,00 EUR TVA incl. atuits sur votre décompte lus d'infos sur luminus.be

Comparez malin et payez moins



1 Prix de l'énergie fournie par Luminus (TVA incl.) :

	Prix du jour
Énergie (c€/kWh)	2,84
Redevance fixe (€/an)¹	35,00

1 Pour plus d'informations, voir ci-dessous : 'Informations sur votre tarif'

<sup>(\*)</sup> En tant que nouveau client, vous bénéficiez d'une remise de 1.250 kWh gratuits (sur les coûts énergétiques) sur votre décompte pour la conclusion d'un contrat Luminus Essential Gaz en fevrier 2020. Ce montant est calculé sur la base d'un tarif moyen pour les coûts ênergétiques et est attribé après 11 mois.

(\*\*) En tant que nouveau client, vous bénéficiez d'une remise de 10,00 EUR TVA incl. pendant 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Essential Gaz en fevrier 2020. Cette remise sera

répartie au pro rata sur vos prochains décomptes.

	Coûts de distribution								
	Gestionnaire de réseau	Petite consommation <= 5.000 kWh Variable Fixe (c€/kWh) (€/an)		Consommation moyenne > 5.000 et <= 150.000 kWh Variable Fixe (c€/kWh) (€/an)		Grande consommation > 150.000 kWh Variable Fixe (c€/kWh) (€/an)		Coûts de transport (c€/kWh)	Activité de mesure et de comptage (€/an)
FL	Fluvius (Gaselwest) Fluvius (Imewo) Fluvius (Infrax West) Fluvius (Intergem) Fluvius (Iveg) Fluvius (Iveka) Fluvius (Iverlek) Fluvius (Sibelgas) Fluvius Antwerpen Fluvius Limburg	2,42 2,55 2,78 1,97 2,14 1,92 2,34 2,67 2,02 1,70	16,52 17,64 7,50 13,33 15,83 13,21 16,04 18,02 13,65 13,79	1,29 0,93 1,21 0,95 0,83 0,77 1,06 1,04 0,59	72,72 98,98 85,97 64,38 81,26 70,95 79,98 99,93 85,32 51,03	0,87 0,67 0,70 0,65 0,75 0,52 0,71 0,96 0,42 0,53	709,88 488,76 862,31 518,06 199,35 443,54 599,48 221,02 341,26 689,94	0,1815 0,1815 0,1815 0,1815 0,1815 0,1815 0,1815 0,1815 0,1815 0,1815	5,90 5,90 5,24 5,90 5,24 5,90 5,90 5,90 5,90 5,90
WAL	ORES (Brabant Wallon) ORES (Hainaut Gaz) ORES (Luxembourg) ORES (Mouscron) ORES (Namur) TECTEO RESA	3,99 4,50 3,36 3,54 4,32 3,39	29,66 28,64 26,08 25,89 30,07 31,82	1,72 2,19 1,47 1,73 1,91 1,78	123,99 117,65 101,74 100,62 126,48 112,29	1,19 1,66 1,05 1,32 1,35 1,49	771,62 728,80 621,26 613,76 788,50 885,76	0,1815 0,1815 0,1815 0,1815 0,1815 0,1815	- - - - - -

Taxes et redevances :	FL	WAL	
Cotisation fédérale (*) (c€/kWh)			
Foctionnement CREG	0,0029	0,0029	
Fonds social (CPAS)	0,0133	0,0133	
Primes chauffage	-	-	
Surcharges client protégés	0,0588	0,0588	
Cotisation sur l"énergie (c€/KWh)	0,1207	0,1207	
Redevance de raccordement (*)(**) (c€/KWh)		0,0075	
Total	0,1957	0,2032	



### INFORMATION

Index (HTVA): HUB3-GMarketCWF = HUB3-Formule tarifaire pour le coût de l'énergie (HTVA Les montants mentionn commencent le 1er janv er avril, 1er juillet et 1er octobre. La méthode de d ainsi que les valeurs de l'index et de omposantes, sont publiées sur le site www.lum Nous nous réservons le droit d'utilise uveaux paramètres ou de nouvelles comp pour calculer es actuels viennent à changer, sont sup s'efforcera de maintenir le prix moyen au la formule du prix si les p ne plus être disponibles. Lu

de l'énergie, qui varie er indexée, est calculé sur b l'évolution des paramètres co applicable durant la période p lors du décompte de ionnés dans votre décompte

xploitation fixes de contrat de fourniture ent au réseau de gaz, même s'il demande une rupture anticipée À partir de la deuxième année, la gaz, même s'il demande une rupture articules et particulare de la durée effective de la relation contractuelle entre le client et Luminus pour la fourniture de gaz. La redevance fixe est imputée à chaque décompte ou décompte de clôture. Les coûts d'utilisation des réseaux mentionnés ci-dessus sont les rous approuves par les requateurs récipinaux (VREG, GWAPE et BRUGEL) et les vateurs des taxes, rédévairees, cotsations et surcharges sont les valeurs les puls récentes connues au moment de



#### DUREE D RE CONTRAT :

Si le point de fourn ure est situé en Région flamande ou en Région wallonne, votre contrat a une Si le point de contratre est situé en région hamande du en région validante, votre contact à diré durée d'un an et sera automatiquement prolongé pour des périodes successives d'un an. Si vous êtes un nouveau client Luminus, ce contrat entrera en vigueur à la date de début de fourniture. Si vous êtes déjà client chez Luminus pour votre gaz pour le Point de fourniture et conformément à l'article 11.4 des Conditions générales, souhaitez passer au contrat Luminus Essential Gaz, le nouveau contrat entrera en vigueur 21 jours calendrier après la date de signature, sauf si une autre date est convenue en concertation avec nous. L'article 4.3 des Conditions générales demeure inchangé

Si vous n'êtes pas encore client chez Luminus, votre contrat chez Luminus doit débuter au plus tard 4 mois après la signature. Si tel n'est pas le cas, Luminus est en droit de refuser votre demande de contrat ou de vous faire une nouvelle proposition de contrat.

#### PAIEMENT ET MODE D'ENVOI DE VOS FACTURES

intégralement refacturées au prix coûtant.

Vous choisissez votre mode de paiement (domiciliation, virement ou tout autre mode de paiement proposé par Luminus) et la fréquence de facturation (mensuelle, bimestrielle ou trimestrielle). Si vous optez pour la domiciliation, vous ne recevrez pas de factures d'acompte, mais uniquement votre décompte annuel. Toutes vos factures seront toutefois disponibles en ligne via votre Espace Client sur www.luminus.be.

Ellent sur www.luminus.be.
En cas de retard de paiement, nous vous enverrons au moins un rappel. En cas de défaut de paiement dans le délai prévu par le rappel, nous vous enverrons une mise en demeure. Une lettre de rappel est facturée 8 EUR (dans la Région de Bruxelles-Capitale: 7,50 EUR) et une mise en demeure 15 EUR. En cas de paiement tardif, vous êtes en outre tenu au paiement d'intérêts de retard au taux d'intérêt légal. Si nous avons transmis votre facture à un tiers, vous êtes également redevable d'une indemnisation forfaitaire de 10 % sur chaque montant impayé, avec un minimum de 55 EUR, en dédommagement des frais de recouvrement extrajudiciaires, sans préjudice du droit de prouver des dommages et préjudices supérieurs.

